GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

Compt. For. # 8320-8635-8911-9223-9507-5012-5508-6097-6501

À jour : avril 1994

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Ligne de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cbr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe par bandes régulières	cbr
Coupe progressive irrégulière	cpi
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe de jardinage	cj
Coupe partielle (préciser le point)	cp
Plantation à racines nues	pn
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pb
Plantation de plants	pl
Enlèvé commercial	ec
Récolte dans les tiges brûlées (écorce libre)	eb

N.B. Ces interventions n'indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à mélèze	R (L)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à sapin	R (SAP)
— — à mélèze	R (M)
— — (plantation)	p
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée-tige)	E (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	E (EN)
— — à mélèze	E (M)
— — à pruche	E (PR)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PG)
— — à sapin et/ou épinette	E (SP)
— — (plantation d'épinette blanche)	E(P E)
— — (plantation d'épinette noire)	E(P N)
— — (plantation d'épinette rouge)	E(P R)
Sapinière	SP
— — à sapin et/ou épinette blanche (sapin occupe plus de 75% de la portée-résineuse)	S (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (EN)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	S(B p)
Pinède à pin blanc	PB
— — — — avec pin rouge	Pb(Pr)
— — — — — — (pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (Pr)
— — — — avec épinette noire	Pb (E)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (EN)
— — — — avec mélèze	Pb(M)
— — — — avec pin gris	Pb (PG)
— — — — avec pruche	Pb (PR)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (SP)
— — — — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	PR
— — — — (pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — — — avec épinette noire	Pr (E)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EN)
— — — — avec mélèze	Pr(M)
— — — — avec pin blanc	Pr (PB)
— — — — avec pruche	Pr (PR)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (SP)
Pinède à pin gris	PG
— — — — (pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (Pg)
— — — — avec épinette noire	Pg (E)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (EN)
— — — — avec mélèze	Pg(M)
— — — — avec pin rouge	Pg(Pr)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (PB)
— — — — avec pruche	Pg (PR)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (SP)
— — — — (plantation)	Pg p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (EN)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à pruche	C (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (SP)
— — (plantation de thuya)	T(C p)
Pruchière	PR
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr(M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — à pin rouge	Pr (PR)
— — à pin gris	Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (SP)
MÉLÈZE	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M(PB)
— — à pin rouge	M(PR)
— — à pin gris	M(PG)
— — à pruche	M(PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M(SP)
— — (plantation de mélèze européen)	M(M p)
— — (plantation de mélèze japonais)	M(M j)
— — (plantation de mélèze hybride)	M(M h)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg(R)
— — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb(R)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
— — — — avec résineux	F1 R	F1 R (R)
— — — — avec sapin	F1 SP	F1 S (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (R)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	BB S	BB S (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (R)
— — — — avec pin gris	BB Pg	BB Pg(R)
— — — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb(R)
— — — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (R)
Bouleau à bouleaux jaunes	BJ R	BJ R (R)
Bouleau à bouleaux jaunes	BJ F	BJ F (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1Pb (F)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1Pr (F)
Peuplierais avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— — — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg(R)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb(R)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
Peuplier faux-tremble	PT	PT (R)
Érablière rouge-résineux	Er R	Er R (F)
Érablière résineuse	Er R	Er R (F)
Mélangés à feuillus tolérants	M Ft	MFt (R)
— — sur station humide	M Fh	MFh (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	Ft
— — sur station humide	Fh
Bouleau à bouleaux blancs	FB
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B
— — — — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplier	PE
Érablière rouge	Er
Érablière	E
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E1
— — à bouleaux jaunes	E2
— — à feuillus d'essences intolérantes	E3
— — à feuillus d'essences tolérantes	E4
Plantation d'érable à sucre	Ep
— — de bouleau blanc	PeB
— — de bouleau jaune	PeJ
— — de peuplier	PeU
— — de peuplier hybride	PeH
— — de frêne d'amérique	Pf Ap

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, récréatif, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisse légère	ce
Coupe partielle	cp
Chablis partiel	bp
Brûlé par feu	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes

⊖ 1-50 % ⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ct
Épidémie sévère	e
Dépérissement	d
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TUGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
20 "	20-40 "	80-40 "	40-80 "
30 "	30-60 "	90-50 "	50-90 "
40 "	40-80 "	100-60 "	60-100 "
50 "	50-100 "	110-70 "	70-110 "
60 "	60 et plus		

FORÊT INÉQUIENNE

JK (Jeune inéquienne) Peuplé à dominance de feuillus tolérants, peuplé des tiges entre D et 90cm

Vieilleux inéquienne Peuplé à dominance de feuillus tolérants, peuplé des tiges de 90cm et plus

Autres peuplements à dominance de feuillus intolérants, peuplé des tiges de 90cm et plus

Autres peuplements, peuplé des tiges soit plus de 90 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
1 Légère	0 à 30%	aucun
2 Modérée	31 à 60 %	P
3 Forte	61 à 90 %	F
4 Abrupte	91 % et plus	A
5 Superficie accidentée de pentes	0-5%	S

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tronçons obliques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GAUTHIER, PARENT & ASS. / SIGNATURE : }

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE : }

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 cp 50 m ⊖ — 1 défoliation, 1 classe de pente, 1 classe d'âge, cp coupe partielle, 50 m classe de hauteur, ⊖ classe de densité, E1 sous group. d'essences, C1 groupement d'essences

R C5 c60 b01 — R classe de pente, C5 classe d'âge, c60 coupe de l'origine, b01 classe de hauteur, 60 classe de densité, C5 type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 8
Unité de gestion — 87
Unité d'aménagement — 2
Unité de sondage — 109 04 01
Mode de tenure ou de gestion —
Bloc d'aménagement —
Concessionnaire ou autres —
Bassin hydrographique — 40305
Bassin primaire —
Bassin secondaire —
Unité de gestion privée —
Municipalité — 98400
Division de recensement —
Municipalité —
Codastre —
Parcelle — 4057 *
Région écologique — 12a
Municipalité régionale de comté —

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1985 / Année de publication : 1986 / Année de révision : }

Divisions territoriales en date du : 1/9/85
Déclinaison magnétique : 16° ouest
Équidistance des courbes : 20 pieds

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-K-4	32-K-3	32-K-2	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-F-13	32-F-14	32-F-15	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-F-12	32-F-11	32-F-10	

32 F/14 S. E.

2